

ENQUÊTE SUR LES PRISONNIERS DE GUERRE (1939-1945)

par

François CALLAIS

Nous présenterons ce dossier, en allant du général, en principe le mieux connu, tout est relatif, au local, en terminant avec des documents inédits.

Une question vitale pour la France

La question des prisonniers de guerre fut pour la France l'une des plus importantes. On estime à près de deux millions le nombre de militaires ou assimilés capturés par la Wehrmacht lorsque, le 25 juin 1940, entra en vigueur l'armistice signé en forêt de Compiègne trois jours auparavant. Le réflexe d'obéissance totale et automatique de la plupart des militaires de carrière, les illusions de la plupart sur une prochaine libération (les soldats allemands eux-mêmes l'annonçaient: Bald, zu Haus!), alors que l'évasion eut été relativement facile au début, la prise des troupes de l'Est encerclées mais qui ne déposèrent pourtant les armes qu'à l'armistice, expliquent l'importance de ce chiffre. Ce fut non seulement une affreuse humiliation (170 généraux capturés!) mais aussi le risque de la perte des forces vives de la nation qui menaçait son avenir même; surtout après la terrible saignée de 1914-1918. La moyenne d'âge des prisonniers était de moins de trente ans, ils comptaient: un tiers de paysans, un tiers d'artisans et d'ouvriers, un tiers d'employés et de professions libérales. Les transports vers l'Allemagne

furent épuisants, la sous-alimentation s'ajoutant à la dysenterie et à la vermine. Environ 200.000 prisonniers avaient été libérés sur place: blessés en traitement dans les hôpitaux de l'arrière avec leur personnel médical, emplois agricoles nécessaires pour les moissons alors sur pied, parfois services publics; les coloniaux, soit 80.000, restèrent ou revinrent dans les Frontstalags de France, à la demande du gouvernement français qui voulait leur épargner les rigueurs de l'hiver continental. Environ 75.000 Alsaciens-Lorrains, considérés comme Allemands, furent bientôt automatiquement libérés.

En Allemagne, les Français furent regroupés dans 56 stalags (Stammlager) et 14 oflags (Offizierlager); sans compter un camp spécial pour les aviateurs, un pour les sous-officiers réfractaires au travail et un pour les récidivistes de l'évasion, les condamnés partaient à Graudenz et ses filiales; ces derniers camps eurent la rigueur des camps de concentration. Au début de 1941, près d'un million travaillaient en Kommandos, seuls 5% restaient dans les stalags où l'encadrement était entièrement allemand; ce travail ne devait pas, en principe, concerner la production des armes. On sait que Bretons et Corses refusèrent d'écouter la propagande autonomiste et italienne. Les prisonniers qui s'avouèrent juifs, malgré certaines vexations, restèrent constamment protégés jusqu'à la fin de la guerre. Après les Anglo-Saxons, les Français furent ceux qui souffrirent relativement le moins alors que les slaves furent les plus mal traités, particulièrement les soviétiques, l'U.R.S.S. n'ayant pas adhéré à la convention de Genève.

Les E.U.A. jouèrent le rôle de puissance protectrice jusqu'au 16 novembre 1940; c'est alors que par le "Protocole de Berlin" la France assumait désormais ce rôle. Georges Scapini, député de Paris, mutilé de la face et aveugle de guerre, fut nommé ambassadeur avec la charge de traiter avec l'Allemagne toutes les questions relatives aux prisonniers. Un Commissariat général aux prisonniers coordonnait toutes les activités en leur faveur: une Maison du prisonnier par département, un Centre d'entraide dans les villes, des secrétariats de camp (pour chaque camp), un Livret du prisonnier (pour un pécule).⁽¹⁾ Diverses catégories de prisonniers furent alors libérées: pères de familles nombreuses (quatre enfants au moins) et aînés de ces familles; les trente mille internés en Suisse (le C.A. Daille était passé en Suisse le 20 juin); s'y ajoutèrent 60.000 anciens combattants de 1914-18 (sauf les officiers d'active), 32.000 militaires en surnombre des services sanitaires (deux fois plus qu'il n'y en avait en réalité); soit au total plus de cent mille libérations qui n'arrivèrent guère qu'à partir de juin 1941. Le renvoi de Laval (décembre 1940), comme plus tard l'évasion de Giraud (avril 1942), furent l'occasion de retards dans les libérations prévues. La thèse d'Yves

(1) En septembre 1944, dans la France libérée, le commissariat devint un ministère, confié à Henri Frenay, malgré les ambitions déçues de François Mitterrand.

Durand ⁽²⁾ donne les chiffres suivants, au **31 décembre 1944**: sur 1.580.000 prisonniers qui furent transférés en Allemagne: 475.000 furent libérés ultérieurement et jusqu'à la libération du territoire français, dont 183.000 blessés et malades, parmi lesquels de nombreux réformés de complaisance. Il y eut aussi les "congelés de captivité" dont profitèrent les carrières coloniales et quelques militaires de carrière (tel le général Juin) et divers fonctionnaires (gendarmes, police, postes) et spécialistes (mines, batellerie, entreprises électriques et métallurgiques, Travaux publics, Eaux et Forêts, cheminots, exploitants ruraux importants,...), sans compter les Dieppois (à la suite d'un raid allié le 19 août 1942) et les marins, chers à Darlan. La "Relève" ne permit la libération que de 70.000 prisonniers contre l'envoi de 200.000 travailleurs volontaires. On compta 51.000 décédés, (surtout par tuberculose mais on échappa au typhus: une centaine de morts... qui fit périr tant de prisonniers russes), plus de la moitié se produisit entre août 44 et mai 45, dûs surtout aux bombardements alliés et aux combats finaux. 221.000 prisonniers furent transformés, de plus ou moins bon gré, en "travailleurs libres". Il y eut 71.000 évadés, bien qu'il n'y ait eu qu'une évasion réussie sur quatre; la plupart durent se réfugier en zone libre, avant son occupation le 11 novembre 1942, ils y étaient régulièrement démobilisés par le Centre de Châteauroux et ne furent pas inquiétés ultérieurement.

Remarquons le flou de certains chiffres: celui des prisonniers après la "débâcle" de juin 1940, ceux des diverses catégories de libérés quasi immédiats (jusqu'aux Alsaciens-Lorrains,...) et des diverses catégories de rapatriés ultérieurement (notamment de la Relève,...). Une étude statistique systématique ne pourrait-elle pas être entreprise? Il faudrait mieux connaître les conditions, parfois périlleuses, de la libération des camps en 1945, tant à l'est qu'à l'ouest.

Selon Yves Durand, Pétain pratiquait un paternalisme sentimental et politique. Les prisonniers bénéficiaient d'avantages fort justifiés: exonérations d'impôt, loyer au nom du prisonnier réduit au quart pour les proches, fermages renouvelés, dettes commerciales suspendues, emploi réservé, avancement à l'ancienneté pour les fonctionnaires. Bien qu'à Montoire le sujet ne semble pas avoir été prédominant et que Scapini ait paru même redouter une libération massive d'éventuels chômeurs, Pétain mendiait les libérations en invoquant des prétextes susceptibles de faire fléchir l'adversaire, mais la plupart du temps les Allemands refusèrent, voulant garder des otages et pratiquant un chantage auquel le vieux maréchal fut particulièrement sensible. L'attachement de beaucoup d'anciens prisonniers à Pétain, tel celui du

(2) *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, 2e éd. Paris, 1981. Voir aussi: Georges Scapini, *Mission sans gloire*, éd. Morgan, 1960; Pierre Gascar, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne*, Gallimard, 1967; René de Chambrun, *Les 2.600.000 otages français d'Hitler*, éd. France-Empire, 1988.

philosophe Jean Guitton, rappelle celui des combattants de 1914-18 pour celui qui passait pour le plus humain des grands chefs.⁽³⁾

Pour une enquête sur le rapatriement des prisonniers de guerre

341 prisonniers sont inscrits par leurs familles à l'Hôtel de ville de Compiègne fin 1940; en fait il y en avait plus et certaines listes en relèvent 426 et même 536, selon qu'ils habitaient ou travaillaient à Compiègne.

Compiègne fut à la fois un lieu de déportation vers l'Allemagne, pour 48.000 détenus du camp de Royallieu et un centre de libération des prisonniers de guerre, pour au moins 196.000 d'entre eux: 3.259 officiers, 32.617 sous-officiers, 160.775 hommes de troupe.⁽⁴⁾ Un Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, présidé par de la Lande de Calan, préparait: accueil et dépannage, réadaptation et réemploi. En avril 1941, on projeta le transfert du Centre de réception et de triage des prisonniers de guerre (C.R.T.P.G.) de Châlons-sur-Marne où il était mal installé, à Compiègne; alors que pour la zone Sud il était installé à Lyon. Un comité municipal d'accueil, présidé par Jean Lhuillier, maire depuis janvier 1940, veilla à son installation. Après une inspection par le général Huntziger, ministre de la Guerre, les douze cents premiers prisonniers rapatriés y arrivèrent le 21 août 1941 et y furent accueillis par André Masson, commissaire général aux prisonniers de novembre 1940 à décembre 1942. Les services allemands, appelés Heilag (Heimkehrlager), étaient installés dans la caserne d'infanterie; le colonel von Gemmingen les dirigeait avec beaucoup de largeur d'esprit. Les services français, installés au quartier de cavalerie et dirigés par le médecin commandant Courier, lui-même prisonnier libéré, disposaient de mille lits, d'une centaine d'infirmiers⁽⁵⁾. Le manège abritait le centre d'accueil municipal, une salle de lecture et de correspondance, un bar, un réfectoire de six cents places (on y trouvait un piano et trois panneaux exaltant: Travail, Famille, Patrie; alors qu'au Foyer un grand portrait du maréchal, encadré de plus petits Darlan et Scapini, proclamait: "C'est

(3) Jean Guitton, *Un siècle, une vie*, Robert Laffont, 1988. Ch. IV: Le retour d'Ulysse: "Nous avons peu apprécié, en 1944, la parole pourtant si juste d'un ministre des Prisonniers: "Le retour des prisonniers est **inévitable**"..."Nous étions de trop: davantage, nous suscitons dans les coeurs un remords, un souvenir qu'il fallait effacer". Ch.VIII Le général de Gaulle: "Mon général, lui dis-je alors, si j'ai fait naufrage, c'est volontairement. J'ai suivi le Maréchal parce que je pensais qu'il allait porter seul le poids de la souffrance de tous, qu'il avait préparé une délivrance dont nul ne pouvait prévoir la date".

(4) Chiffres avancés par André Poirmeur in *Compiègne, 1939-1945*, Compiègne, 1968, p.66. L'auteur donne un témoignage précieux sur le C.R.T.P.G. où il travaillait, quoique partial puisqu'il était communiste. Poirmeur déteste le commandant puis lieutenant-colonel Levert, dit "Suivons le Maréchal", qui fit partie de l'administration du centre jusqu'en août 1943 et qui, lieutenant-colonel, fut commandant d'armes de Compiègne à la Libération, puis à la tête de la subdivision de l'Oise.

(5) *La Gazette de l'Oise*, 23 août 1941, "Une visite au centre d'accueil des prisonniers de guerre libérés".

dans une France nouvelle que vous rentrez”), une cuisine; en face fut installé un cinéma. Il y avait six cabines téléphoniques gratuites, comme d’ailleurs tous les services disponibles. Le château de Villette, à Sarron, près de Pont Sainte-Maxence, hébergeait malades et convalescents.

Transportés le plus souvent par des wagons à bestiaux, les prisonniers étaient rassemblés et comptés dans la cour de la gare puis, empruntant la passerelle, arrivaient cours Guynemer, en passant devant un grand portrait du Maréchal.⁽⁶⁾ Certains trains furent accueillis avec cérémonie, lorsque Scapini vint accueillir onze cents rapatriés le 8 octobre 1941, ou lors de l’arrivée des Dieppois, le 22 octobre 1942. Plus fastueuses encore furent les réceptions des rapatriés bénéficiant des premiers convois de la Relève: ainsi le 11 août 1942, Pierre Laval, alors chef du gouvernement, accompagna Scapini, Benoist-Méchin, secrétaire d’Etat, et Jean Luchaire, ce dernier représentant la presse parisienne; Fernand de Brinon, délégué général aux territoires occupés, présida les arrivées des 19 et 23 septembre. La musique des Gardiens de la Paix en profitait pour jouer des marches militaires bien françaises, même la Marche Lorraine, sans que l’occupant réagisse. Une certaine mise en scène semble avoir été maintenue, sinon jusqu’au bout, du moins jusqu’à la onzième tranche de la Relève, le 20 juillet 1943.

Les formalités de contrôle au Heilag se prolongeaient trois heures et les libérés y abandonnaient leurs effets militaires. Du côté français, après la douche ils passaient un minutieux examen médical, recevaient des vêtements neufs et déposaient leurs bagages à une consigne où on les informait de la couleur et de la lettre désignant la région où ils se rendaient. On leur distribuait ensuite: ordre de transport, avance sur la prime, tabac, tickets, mandats pour le remboursement des Lagermarks (marks des camps). Un bon repas était servi par les dames volontaires, avec tables fleuries et drapeaux tricolores.⁽⁷⁾ Au Foyer, dirigé par soeur Rose, il y eut soixante-quinze dames qui se succédaient de neuf heures du matin à minuit. Boyron y joua un rôle comme délégué départemental de la Famille du Prisonnier. Le capitaine Mettlé avait la charge du ravitaillement. Le Centre de Compiègne reçut jusqu’à huit mille rapatriés le même jour. Le cent millième rapatrié fut accueilli le jour de Pâques 1943; à cette occasion lui furent remis une médaille qui fut frappée et un album de photos de la ville et du centre.⁽⁸⁾

Une enquête serait à mener sur ce Centre de Rapatriement qui n’a fait l’objet d’aucune étude sérieuse.

(6) *L’Oise de la défaite à la victoire*, Bulletin 67-68, GEMOB, 1995, pp. 47-68.

(7) Témoignage de madame Robert Lesguillons, in *Le Livre vivant de Compiègne*, t. II, 1983, pp. 129-131, La Sauvegarde du Vieux Compiègne.

(8) Témoignage de madame Robert Lesguillons, op. cit., p.132.

Témoignage de Jean Legendre

Ayant réussi à se faire libérer, grâce à l'appui du maire de Compiègne, Jean Lhuillier, Jean Legendre rappelle son passage, le 9 août 1943, au Centre de Rapatriement du quartier Bourcier. Il évoque l'attente exaspérante à Trèves et la lettre qu'un camarade de captivité, notaire compiégnais, dut rédiger, contraint et forcé, afin de remercier le Führer de sa générosité.⁽⁹⁾ Publiée dans la presse des camps, cette missive valut, après la guerre, des poursuites à son auteur qui fut blanchi grâce au témoignage de ses camarades de captivité.

Lettre au Führer (25 août 1940) et Lettre à l'ambassadeur Scapini (23 février 1941)

Dans les papiers remis, le 23 juillet 1952, par Gabriel Trouvé, ancien secrétaire général de la mairie de Compiègne puis secrétaire particulier de Fournier-Sarlovèze, à Georges Matherat, bibliothécaire et archiviste de la Ville de Compiègne, se trouvent deux copies de lettres, intéressants témoignages de leur temps.

Rappelons que Compiègne est occupé par l'ennemi depuis le 10 juin 1940.⁽¹⁰⁾ La ville est encore fumante des incendies qui anéantirent les quartiers situés entre l'Hôtel de ville et l'Oise. Sur son territoire, en forêt, Foch signa cet armistice du 11 novembre 1918 que Hitler a voulu effacer, en organisant, le 21 juin (l'armistice étant signé le lendemain) sa spectaculaire parodie dans la clairière aménagée en 1922.⁽¹¹⁾ A partir du 4 juillet, Cosyns, deuxième adjoint du maire Fournier-Sarlovèze, reprit l'administration avec l'aide de Gabriel Trouvé dont la grande expérience fut précieuse. Le conseil municipal se réunit le 19 août afin de parer à une situation extraordinairement difficile.⁽¹²⁾ Le sort des prisonniers fut alors au premier plan des préoccupations, on connaissait leur transfert en cours vers l'Allemagne et on s'inquiétait de la durée de leur captivité.

Le 23 août 1940, Cosyns écrit au docteur Meyer, commandant d'armes de la Place de Compiègne, sollicitant une audience au cours de laquelle une requête sera présentée. L'adjoint faisant fonction de maire sera "accompagné par deux ou trois personnes notables de la ville". Une simple formule de politesse conclut ce bref message.

L'entrevue fut sans doute rapidement accordée, d'après la date de la

(9) Jean Legendre, *Mes noces d'argent avec Compiègne*, Daelman, 1976, pp. 14-19. L'auteur fut maire de Compiègne, de 1947 à 1954 puis de 1959 à 1987, député de l'Oise de 1945 à 1962.

(10) *Histoire de Compiègne (varii auctores)*, éd. des Beffrois, 1988, pp.238-249, et Marc Pilot, *La région de Compiègne pendant la seconde guerre mondiale (combats de mai-juin 1940 et du 1er septembre 1944)*, Annales Historiques Compiégnoises, 1994.

(11) *op. cit. supra* notes 4 et 5.

(12) *op. cit. supra* note 8.

lettre qui suit. Nous respectons exactement la présentation de la copie remise par G.Trouvé, sauf le nombre de mots par ligne. L'aspect de cette lettre au Führer est décrit dans la lettre suivante, adressée à Scapini.

Compiègne, le 25 Août 1940.

A Son Excellence le Führer et Chancelier du Reich

Excellence,

Au nom de la Ville de Compiègne et de ses habitants, nous venons faire appel à votre haute bienveillance en faveur des enfants de Compiègne actuellement prisonniers de guerre.

Excellence,

Vous connaissez notre Ville et son passé glorieux;

Vous y êtes venu en juin dernier présider à l'ouverture des conférences préparatoires à la signature de l'Armistice qui mettait fin aux hostilités;

Vous avez vu ses ruines et vous n'ignorez rien des souffrances de notre population qui, à la veille de l'hiver, manque d'abris et des objets mobiliers les plus indispensables.

En souvenir des journées de juin qui inscrivent une fois encore le nom de notre vieille Cité dans les annales de l'Histoire, nous venons vous prier de vouloir bien libérer les enfants de Compiègne qui sont en captivité, soit en Allemagne, soit en France.

Leur retour au foyer familial nous serait précieux pour la reconstruction de nos maisons et la reprise de notre vie économique et commerciale.

Excellence,

C'est à la générosité du Vainqueur que nous adressons cet appel.

L'exceptionnelle faveur que Vous voudrez bien accorder aux enfants de Compiègne hâtera la réparation de nos ruines et atténuera nos misères.

Nous remettons cette charitable cause entre les mains de Votre Excellence, en la priant de vouloir bien agréer l'expression de notre haute considération.

P.Cosyns Adjoint f. fons (sic) de Maire de Compiègne⁽¹³⁾

(13) Cosyns ne fera pas partie du conseil municipal nommé en mars 1941 et sera remplacé par le troisième adjoint, Jean Lhuillier, désigné comme maire en titre.

Chanoine Delvigne Archiprêtre, Délégué épiscopal pour l'Arrondissement de Compiègne⁽¹⁴⁾

G.Trouvé Secrétaire Général Honoraire de la Mairie de Compiègne son frère mort pour la France en 1914⁽¹⁵⁾

L.Meunier père de deux fils prisonniers de guerre.

Le 26 août suivant, G.Trouvé avise le chanoine Delvigne que la délégation ira demain matin à la Kommandantur porter la supplique, il faut qu'il passe à la mairie donner sa signature; ils partiront de l'Hôtel de ville à neuf heures vingt.

Lettre à Scapini (copie, mais portant les **signatures autographes** des quatre solliciteurs qui avaient déjà signé la lettre au Führer):

Compiègne, le 28 février 1941.

à Son Excellence

Monsieur l'Ambassadeur SCAPINI

44, rue Cortambert PARIS

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur de faire appel à votre haute bienveillance en faveur des enfants de Compiègne prisonniers de guerre.

Le 25 août dernier, nous déposons à la Kommandantur de Compiègne, une pétition à l'adresse de son Excellence le Führer et Chancelier du Reich.

Cette pétition, dont nous vous remettons le texte ci-inclus, était calligraphiée sur véritable parchemin en doubles feuilles, reliées ensemble par des rubans aux couleurs de notre Ville dont les armes étaient dessinées à l'encre de Chine sur la page de garde.

L'artiste auquel nous avons confié ce travail y avait apporté tous ses soins et le Prince de THURN et TAXIS, qui était à ce moment le Chef de la Kommandantur de Compiègne avait été si frappé par cette présentation qu'il avait bien voulu accepter la dite pétition par la voie hiérarchique.

(14) Archiprêtre de Compiègne de 1933 à 1957, cette forte personnalité se dévoua pendant toute l'occupation, notamment par ses visites au camp de Royallieu. C'est lui aussi qui entraîna la municipalité à renouveler le voeu à Notre-Dame de Bon Secours, à la veille de la Libération. Il joua en quelque sorte le rôle de *defensor civitatis* tenu par les anciens évêques.

(15) Il s'agit de son frère cadet, tué au combat le 1er septembre 1914: Noël Trouvé, rédacteur en chef de l'hebdomadaire royaliste d'Action Française, *Le Réveil de l'Oise*. Cf. Charles Maurras, *Tombeaux*, Nouvelle Librairie nationale, 1921, pp. 22-30.

Il ajoutait même: “J’ignore le sort qui sera réservé à votre demande, mais notre Führer (sic) est si bon qu’il ne peut qu’être fort touché par les termes mêmes de votre démarche auprès de lui”.⁽¹⁶⁾

Or, depuis cette date du 25 Août, nous ne savons rien et aucun accusé de réception ne nous est parvenu. Nous craignons que notre pétition n’ait été arrêtée à l’un quelconque des échelons chargés de la transmission et c’est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous en transmettre le texte, comptant sur votre haute bienveillance pour tenter une démarche toute spéciale en faveur des enfants de Compiègne prisonniers de guerre.

La mesure de grâce que nous sollicitons aurait un caractère exceptionnel; elle ne saurait créer aucun précédent.

Aucune ville de France ne peut invoquer les mêmes motifs que la nôtre.

Compiègne a été le siège de deux conférences d’Armistice; le Führer y est venu en personne présider à l’ouverture des pourparlers qui ont abouti à l’Armistice du 25 juin 1940; il a vu les ruines de notre pauvre Cité et peut-être ne serait-il pas insensible à l’appel angoissé que nous faisons à sa générosité.

C’est du moins notre ferme espoir et nous avons confiance en vous, Monsieur l’Ambassadeur, pour en obtenir la réalisation.

Nous vous assurons à l’avance de toute notre gratitude, en vous priant d’agréer, Monsieur l’Ambassadeur, l’expression respectueuse de notre haute considération.

La naïveté de la démarche peut sembler grande, elle pouvait s’expliquer à l’époque, en plein désastre; cela prouve combien la captivité de trop nombreux “enfants de Compiègne” était alors douloureusement ressentie. Les illusions persistaient encore en février 1941. Ne renouvelait-on pas ainsi les appels à la clémence des Anglo-Bourguignons en pleine guerre de Cent Ans, mais Hitler n’était pas le duc de Bedford.

(16) Le prince de Thurn et Taxis, d’après divers témoignages (le chanoine Delvigne, Maurice Dubreuil, professeur d’allemand au collège, qui joua parfois le rôle d’interprète), loin d’être nazi tentait d’agir en chrétien et put adoucir le sort des Compiégnois. Les signataires n’ont pas du ou pas voulu ressentir l’ironie du propos.